

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

Mai 1977

No 8

Correspondance : 56, rue de Passy 75016-Paris
Permanence téléphonique : mercredi de 9 h. à 12 h. - 727 75-79
(sauf périodes de congés scolaires)

ELECTIONS MUNICIPALES DANS LE XVI^e

Les 9 candidats de la liste "Prestige et Renouveau de Paris" ont été élus CONSEILLERS DE PARIS. Ce sont :

Mmes Marchal et Talmon,
MM. Conneye, Elbel, Gantier, Lepine, Long, Mesmin, Taittinger.

Une liste unique au second tour, pourquoi ? Cette situation - identique à celle du 8^e arr. - paraît résulter d'une juste application de l'article 6 de la loi No 76-665 qui indique bien que l'électeur doit avoir dans tous les cas le choix entre 2 listes :

"Ne peuvent se présenter au second tour, et sans modification de leur composition primitive, que les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% du nombre d'électeurs inscrits.

"Dans le cas où une seule liste remplit ces conditions, la liste ayant obtenu après celle-ci le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second.

"Dans le cas où aucune liste ne remplit ces conditions, les deux listes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour peuvent se maintenir au second."

Mais il y a un cas, et c'est celui de notre arrondissement, que le texte n'envisage pas, c'est celui du désistement d'une liste pour une autre, lorsque les 2 listes intéressées ont obtenu chacune au moins 12,5% du nombre. Dans ce cas il y a bien eu deux listes qui ont obtenu le minimum de voix et par conséquent les deux derniers alinéas de l'article de la loi ne jouent pas. A cause d'un texte incomplet, de nombreux électeurs ont été privés d'exercer un choix; ils ont été en réalité privés de droit de vote et n'ont pu que se réfugier dans l'abstention ou le vote blanc.

Encore cette abstention n'est-elle pas discrète; la confrontation de la liste des électeurs et de celle des émargements permet de connaître les abstentionnistes et d'en déduire qu'ils n'étaient pas favorable à la seule liste admise au second tour. Cette déduction peut être erronée, il en reste tout de même quelque-chose.

(renseignements communiqués par un membre du Conseil d'Etat e.r.)

<u>1er tour</u>		<u>2eme tour</u>
103.682	inscrits	103.513
71.054	votants	56.265
71.072	enveloppes dans urne	56.297
698	bulletins nuls	10.545
70.374	suffrages exprimés	45.752

MISE EN ROUTE DU NOUVEAU STATUT DE PARIS

Le Conseil de Paris a élu UN MAIRE, M. Jacques CHIRAC, ainsi que 18 maires-adjoints; parmi ceux-ci 4 élus du 16^e arr. :

M. Elbel, chargé de la réforme administrative,
M. Gantier, chargé de la Jeunesse

M. Lépine, chargé de l'Hygiène
M. Taittinger, chargé des Affaires Extérieures.

ceci au plan de Paris et non de l'arrondissement.

Des officiers municipaux ont été nommés par le maire dans chaque arrondissement; ils sont chargés des fonctions d'état civil; ils sont 9 dans le 16^e arrondissement :

Mmes Bozon-Planus, Chaintre, Chandioux, de La Hossieraye, Leban,
MM. Garraud, Jouanet, Morlé, Stasse.

Une "Commission (consultative) d'Arrondissement" est créée dans chaque arrondissement. Elle regroupe

- les 9 élus
- les 9 officiers municipaux
- + 9 "représentants des activités locales ou personnalités, élus par le Conseil de Paris".

Pour ce troisième tiers, comme nous l'avions annoncé dans notre dernière Lettre, XVII^e DEMAIN, avec le COMITE DE LIAISON DES INSTITUTIONS SOCIALES, a parrainé la candidature de 8 personnalités représentatives de la vie associative du 16^e.

Seule de cette liste, Mme TASSIN, notre président, a été élue.

Il est regrettable que cette liste, fruit d'une réelle concertation entre les responsables des activités socio-culturelles de l'arrondissement n'ait pas été mieux prise en considération.

vie de l'Association ... vie de l'Association ... vie de l'Association ...

L'élection du président de notre association à la Commission d'Arrondissement, montre que XVII^e DEMAIN, qui a été voilà 10 ans un précurseur de la participation et de l'information des habitants, est considérée comme un interlocuteur valable.

Nous comptons rester des esprits libres et nous montrer extrêmement vigilants quant à l'action de la Commission d'Arrondissement et à sa volonté réelle de concertation avec l'ensemble des groupes et des particuliers.

C'est dans cet esprit qu'en accord avec notre Conseil d'Administration, Mme Brigitte Tassin abandonne la présidence de XVII^e DEMAIN. Le Conseil a procédé à une nouvelle répartition des responsabilités :

Président :	Mme Céline Richard
Vice-président :	M. Claude Franck
Secrétaire générale :	Mme Simone Parez
Trésorier :	Mme Simone Parez
Membres du Bureau :	Mme Brigitte Tassin
	M. Gérard Pacreau
	M. Roger Segretain

vie de l'arrondissement ... vie de l'arrondissement ... vie de l'arrondissement

XVII^e DEMAIN a posé les questions suivantes aux candidats lors de la campagne électorale :

1. quel est votre plan d'équipement pour le 16^e arr. dans les 6 années à venir ?
2. le prix du logement est la cause du départ des jeunes ménages et même de familles dans les milieux de cadres et de professions libérales. Que proposez-vous pour remédier à cette situation ?

3. Avez-vous des propositions pour une meilleure desserte de l'arrondissement par les transports en commun (plus spécialement pour les liaisons avec le 15e et Neuilly) ?
4. Le parking des résidents pose un problème dans notre arrondissement. Quelles mesures pensez-vous prendre et où ?
5. XVIIe DEMAÏN a proposé une ligne d'autobus Rueil-Trocadéro. Comptez-vous appuyer ce projet ?
6. Facilitez-vous l'accès des dossiers les concernant aux associations du 16e ?
7. Informerez-vous le public et, tout spécialement, les associations des attributions précises de chacun des 9 conseillers de l'arrondissement ?

Nos élus ont pris des engagements. Nous en avons pris note et suivrons leur réalisation; nous vous en indiquons ci-dessous les grandes lignes :

- création d'une "maison des associations" destinée à être un lieu de rencontres et de réunions pour les associations du 16e.
- un programme de logements HLM qui sera réalisé en priorité sur le terrain Gros-Boulaivilliers, et progressivement dans tous les autres points de l'arrondissement qui seront accessibles à la construction.
- favoriser la création d'une ligne d'autobus Rueil-Trocadéro.
- accès des dossiers les concernant aux associations.

C O T I S A T I O N S

(si votre nom ne figure pas ci-dessous, vous êtes en règle !)

Nous vous serions reconnaissants de continuer à nous apporter votre soutien en nous faisant parvenir le renouvellement de votre cotisation. Votre dernier règlement date du mois de

.
M.

Cotisation minimum : 15 Fr. - CCP 7744-41

les associations communiquent ... les associations communiquent ... les asso

Ass. Familiale Catholique de St-Honoré d'Eylau 113, av. Victor-Hugo

BRADERIE - Printemps-Eté 1977 - Vêtement - 63, rue Boissière
mercredi 4 mai de 10 h. à 19 h.
jeudi 5 mai 10 h. à 19 h.
vendredi 6 mai 10 h. à 12 h.

Ass. Générale des Familles du XVIIe arr. 56, rue de Passy

- une journée "portes ouvertes" au Centre familial du 16e !
- une assemblée générale de l'A. G. F. d'un style nouveau !
- une date à retenir : JEUDI 2 JUIN 1977 (56, rue de Passy) !

Bibliothèque "ACCUEIL MICHEL-ANGE" 27, rue Michel-Ange

10.000 livres ! Très large documentation pour adultes, adolescents, jeunes. Une salle de lecture et de travail; avec le Grand Larousse et son Encyclopédie en 60 Tomes, et de très belles collections venues l'enrichir depuis un an.

Centre d'Auteuil 4, rue Corot liste de ses activités :

1. Permanence d'Accueil (lu 16 h.30 à 18 h.30, ma 14 h.30 à 16 h.30, mer., jeu., vé. 14 h.30 à 18 h.30)
2. Garderie réservée provisoirement aux mamans qui doivent travailler

3. Club du Samedi réservé aux employées de maison, commerce, bureau, etc. (1er samedi de chaque mois)
4. Groupe d'alphabétisation et de soutien scolaire
5. Bon Accueil réservé aux jeunes adultes (25-35 ans)
6. La Cabane, foyer de loisir pour jeunes (10-15 ans approx.)
7. L'Escale, foyer de loisir réservé aux jeunes travailleurs à partir de 16-17 ans.

Pour ces activités, s'adresser aux permanences d'accueil ou au "secrétariat d'accueil" de l'Eglise.

Conseillères Conjugales. - Mmes Renondin et Viénot reçoivent sur rendez-vous personnes ou couples en difficulté à l'Etablissement d'Information de Consultation et de Conseil Familial 56, rue de Passy. Entretien d'une heure environ, participation financière demandée. Pour les rendez-vous téléphoner de 14 h. à 17 h. (sauf mercredi) soit 527 93-25, soit 224-66-68 (Mme Renondin) soit 224-75-49 (Mme Viénot)

Comité d'Information et de Liaison des Riverains des Abords de la Maison de la Radio 8, rue Gros

Les projets d'aménagement de l'îlot Gros-Boulaivilliers ayant été fréquemment évoqués lors de la campagne électorale, notre Comité organisera prochainement une assemblée générale suivie d'un débat concernant les problèmes posés aux éventuels expropriés.

16e Accueil et Information annonce l'ouverture de sa nouvelle permanence dans le Sud de l'arrondissement

Magasin UNIS - 203, av. de Versailles

mardi 9 h.30 à 12 h.

vendredi 16 h.30 à 19 h.

On peut s'y renseigner sur les activités de l'après-midi et du soir organisées par notre association.

Relais Entraide "Grande Armée - Etoile"

Dans son secteur, situé de part et d'autre de l'av. de la Grande Armée, cette association peut gratuitement

vous aider à résoudre vos problèmes,

vous transporter occasionnellement

1, rue Denis-Poisson 754 31-24

lu, je de 14 h.30 à 16 h.30 - ven de 10 h. à 12 h.

Syndicat des Employeurs de Personnel Employé de Maison de la Région Parisienne

La permanence du Syndicat qui se tenait précédemment 10, rue Duban a été transférée 56, rue de Passy et a toujours lieu le lundi de 14 h. 30 à 17 h.

vie des quartiers ... vie des quartiers ... vie des quartiers ... vie des

Ouverture d'une partie des Jardins de Ste-Périne. - Entrée entre les No 35 et 49 de la rue Mirabeau.

Cette ouverture est due à de nombreuses démarches, dont plusieurs ont été entreprises par XVIIe DEMAIN.

Parking de 330 voitures 82, rue de Passy : permis accordé.

Ouverture de la Crèche 5, av. Adrien-Hébrard (place Rodin)

Centre de Santé Mentale : jusqu'à maintenant les habitants du secteur Muette devaient se rendre dans le 14e arr. Un Centre leur est ouvert 21, bld Delessert.

Crèche et Ecole Maternelle en construction 130, rue de Longchamp.